



Edité le : 19/03/2020

Rapport d'analyse Page 1 / 2

LOIRE FOREZ AGGLO

17 BOULEVARD DE LA PREFECTURE
BP 30211
42605 MONTBRISON Cedex .

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE20-36461	Analyse demandée par :	ARS Loire Santé et Environnement
Identification échantillon :	LSE2003-8749-1	N° Prélèvement :	00166437
N° Analyse :	00191993	Nature:	Eau de ressource souterraine
Point de Surveillance :	TRANCHEE DRAINANTE SI UNIAS	Code PSV :	0000002879
Localisation exacte :	SORTIE PUIITS		
Dept et commune :	42 UNIAS		
UGE :	0359 - PRODUCTION SI MIXTE DU BONSON UNIAS		
Type d'eau :	B - EAU BRUTE SOUTERRAINE	Motif du prélèvement :	CS
Type de visite :	AURC Type Analyse : PHAP		
Nom de l'exploitant :	ALTEAU AQUALTER Immeuble La Britannia - Bâtiment A 20 boulevard Eugène Deruelle Cede03 69432 LYON		
Nom de l'installation :	TRANCHEE DRAINANTE UNIAS	Type : CAP	Code : 003589
Prélèvement :	Prélevé le 11/03/2020 à 08h44 Réception au laboratoire le 11/03/2020 Prélevé par CARSO LSEHL / CARDOSO Lydia Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Conditions de prélèvements : PNF Flaconnage CARSO-LSEHL		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 12/03/2020

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
COV : composés organiques volatils <i>Solvants organohalogénés</i>							

.../...

Edité le : 19/03/2020

Identification échantillon : LSE2003-8749-1

Destinataire : LOIRE FOREZ AGGLO

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité
1-chloronaphtalène	42PHAP	< 0.010	µg/l	GC/MS après extraction LL au CH2Cl2	Méthode interne M_ET078		#
2-chloronaphtalène	42PHAP	< 0.020	µg/l	GC/MS après extraction LL au CH2Cl2	Méthode interne M_ET078		#
HAP : Hydrocarbures aromatiques polycycliques							
HAP							
Acénaphène	42PHAP	< 0.010	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083		#
Anthracène	42PHAP	< 0.005	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083		#
Benzo (a) anthracène	42PHAP	< 0.005	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083		#
Benzo (b) fluoranthène	42PHAP	< 0.005	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083		#
Benzo (k) fluoranthène	42PHAP	< 0.005	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083		#
Benzo (a) pyrène	42PHAP	< 0.003	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083		#
Benzo (ghi) pérylène	42PHAP	< 0.005	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083		#
Indéno (1,2,3 cd) pyrène	42PHAP	< 0.005	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083		#
Chrysène	42PHAP	< 0.005	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083		#
Dibenzo (a,h) anthracène	42PHAP	< 0.005	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083		#
Fluoranthène	42PHAP	< 0.005	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083		#
Fluorène	42PHAP	< 0.005	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083		#
Naphtalène	42PHAP	< 0.010	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083		#
Pyrène	42PHAP	< 0.005	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083		#
Phénanthrène	42PHAP	< 0.010	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083		#
Somme des 4 HAP quantifiés	42PHAP	< 0.005	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083		#

42PHAP

ANALYSE (PHAP) HAP (ARS42-2017)

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension (MES) sauf quand la filtration est indiquée dans les normes analytiques.

Eloyse LECOMTE
Ingénieur de Laboratoire

